

Paris Optique fête ses 30 ans !

Un magasin dont la clientèle est fidèle à Simone Trillet depuis 30 ans !

Simone Trillet a ouvert son magasin "Paris Optique" le 4 octobre 1976. 30 ans plus tard, sa clientèle reste fidèle. Avant son installation à Charenton, elle avait travaillé dans un magasin d'optique à Alfortville et certains clients de cette époque lui rendent encore visite à Charenton. "Il n'y a pas beaucoup de commerces qui sont là depuis 30 ans!" reconnaît son mari, qualifié du même diplôme et qui l'a rejoint au magasin après avoir exercé dans un autre secteur. Soulignons qu'il est aussi Moniteur de ski, Maître nageur sauveteur, qu'il a été initiateur en ski nautique pendant son service militaire et instructeur à l'EHM (Ecole de Haute Montagne de Chamonix en Ski Alpin et Montagne). D'où une spécialisation du magasin dans l'optique sportive ! (masques de plongée, de natation, de ski, vélo et lunettes anti-choc adaptées à la vue). "J'interviens très peu dans les achats" souligne-t-il. Simone Trillet a toujours su conserver une atmosphère conviviale et professionnelle dans son magasin. Monsieur Rigaux, qui travaille depuis 6 ans à leurs côtés, s'est

joint à la fête en ce mois de décembre. En effet, "Paris Optique" a célébré son trentenaire avec les employés qui l'ont précédé au magasin, au cours de ces 30 dernières années.



Paris Optique - 85, rue de Paris

Cession et reprise d'entreprise

Un petit déjeuner-débat pour les chefs d'entreprise

Le 8 novembre à l'Espace Toffoli, le Maire de Charenton, Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, et Patrick Ségalat, Maire-Adjoint chargé de la Vie Economique ont proposé un débat sur le thème "Cession et reprise d'entreprise" organisé par le Pôle Intercommunal de Développement Économique et de l'Emploi.

Animé par Maître Dominique Diey, avocat au barreau du Val-de-Marne, spécialiste en droit des sociétés, et par Nathan Topor, expert-comptable honoraire, Conseiller municipal de Charenton, il a réuni près d'une trentaine de chefs d'entreprises particulièrement intéressés par le sujet.



EN BREF

► CHANGEMENT

DE PROPRIÉTAIRE ET DE NOM

Depuis début octobre 2006

La Cipale est devenue La Bisquine

Cuisine traditionnelle
32 avenue Jean Jaurès
94220 Charenton-le-Pont
Tél. : 01 43 68 03 17

Ouvert du dimanche au vendredi

Vous êtes un employeur en quête d'un nouveau collaborateur, un salarié en recherche d'une nouvelle orientation professionnelle, ou un demandeur d'emploi n'hésitez pas à nous contacter au :

Antenne de Charenton : 01 46 76 50 00
(Mme Laurence DA SILVA)

Antenne de Saint-Maurice
01 45 18 80 68
(Mme Frédérique MARQUET)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Bientôt un Club d'entreprises pour les villes de Saint-Maurice et de Charenton-le-Pont

Le 12 décembre, à l'Hôtel de Ville de Charenton-le-Pont, a eu lieu la première rencontre entre le Maire de Charenton, Christian CAMBON, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, respectivement Président et Vice-Président de la Communauté de Communes, Patrick Ségalat, Maire-adjoint chargé de la Vie Economique, et une quinzaine de chefs d'entreprises des deux villes pour impulser la création d'un club d'entreprises sur le territoire de la Communauté de communes.

Cette première réunion avait pour objectif d'échanger sur les différents avantages et opportunités que représente la création d'un club d'entreprises tant pour les entreprises entre elles, en terme de réseau de connaissances, que pour le lien entre les entreprises et les élus locaux dans la contribution au dynamisme économique des deux territoires.

L'objectif de cette rencontre était d'attirer l'attention des chefs d'entreprises sur les différentes étapes du processus de reprise ou de cession d'entreprises et les points de vigilance à ne pas négliger.

Par ailleurs cela a été l'occasion pour les décideurs de se rencontrer, d'établir des contacts mais également de rencontrer les élus des deux villes, qui ont répondu à leurs questions.